

Lundi 23 avril 2012 - N° 134

Sommaire

- **Bruxelles** Page 2
Sols : lutte contre l'imperméabilisation
- **L'essentiel** Page 2-3
- Méthanisation : l'injection se multiplie
- Éolien : les industriels en appellent à Bruxelles
- **Appels à projets** Page 3
- Eau potable : réduction des fuites
- Écotecnologies : vérification des performances
- **Brevets** Page 4-5
Air, analyse, bâtiment, déchets, eau, énergie, matériaux, procédés, véhicules électriques
- **Technologies** Page 4-5
- Déchets : une caméra pour deux lignes de tri chez Dufour
- Procédés : le filtre mécanique Filter Plus capture le CO₂
- **Économie & finance** Page 6
- Eau : Séché bataille avec le FSI
- Énergie : le solaire coûte encore à Soitec
- **Éclairage** Page 7
Droit : la facture salée de la non-application
- **Carnet** Page 8
Ilanesco, Grand port maritime du Havre, Dunkerque Port, FNE
- **Interview** Page 8
Isabelle Czernichowski, présidente de CO2 GeoNet

L'ÉVÉNEMENT

Électricité : le chantier carbone

Se positionner comme un acteur incontournable. C'est l'objectif de Jacques Aflalo, président de l'association des professionnels du conseil carbone (APCC) : « un acteur non pas du bilan carbone, mais de la stratégie carbone. C'est ce qui compte pour les entreprises et les collectivités. » D'ores-et-déjà, un paramètre promet de longs débats : le contenu carbone du kilowattheure électrique. C'était le thème de la journée technique organisée par l'APCC pour ses adhérents le 12 avril. Alors que l'Ademe vient de publier sa base carbone, qui harmonise les données en matière de bilans de gaz à effet de serre, l'électricité reste un vrai casse-tête. « Elle suppose une approche systémique, selon les moyens de production mis en service, avec une grande variabilité dans le temps, journalière, saisonnière... Et les électrons ne sont pas traçables », souligne Guillaume Neveux, directeur associé du cabinet de conseil I Care Environnement. Seule certitude, le calcul repose sur des méthodologies qui dépendent des objectifs. Pour réaliser une comptabilité carbone, la valeur CO₂ moyenne pourra être privilégiée. Il

s'agit de la moyenne des contenus CO₂ des unités de production électrique. Pour l'aide à la décision, en revanche, l'approche dite marginale ne considère que les centrales sur lesquelles une action a un impact. Par exemple, pendant les périodes de pointe, les centrales à gaz ou à charbon. Tout cela dans une logique continentale puisque le réseau électrique européen est interconnecté. Distinguez ensuite, notamment pour les exercices de planification, l'état du mix à court et long termes. « La question se pose par exemple pour la rénovation dans le bâtiment », illustre Laurent Castaignède, de BCO2 Ingénierie. Et vous êtes encore loin d'avoir couvert l'étendue des débats ! Car tout dépend aussi du point de vue adopté : l'unité de production, le producteur (moyenne de ses unités), le réseau (moyenne des producteurs), le fournisseur, le consommateur d'électricité. En bref, l'APCC préconise de prendre du recul sur les valeurs moyennes délivrées ici et là. Elle va explorer les différentes approches possibles. Un immense chantier s'ouvre. TB

www.apc-carbone.fr

LE CHIFFRE

183,6

Le coût moyen d'un projet éolien en mer sera de 183,60 euros/MWh à l'horizon 2016, soit 2,5 fois plus que l'éolien terrestre selon Xerfi.

VOITURES ÉLECTRIQUES

L'infrastructure se déploie

Depuis le début avril, toute une série d'annonces témoigne du déploiement progressif de l'infrastructure de recharge des voitures électriques. Intermarché a inauguré ses premières bornes test à Buc (78). Ce projet pilote est mené en partenariat avec le conseil général des Yvelines, EDF, Renault et Schneider Electric. Simultanément, Veolia Habitat Services a présenté son réseau d'installation de bornes au domicile des particuliers et dans les petites entreprises (commerçants, artisans, garagistes...). L'entreprise aurait signé des accords internationaux avec Renault, Nissan, Peugeot et Citroën. Concrètement, chez le concessionnaire, l'acquéreur d'une voiture électrique aura la possibilité de prévoir l'installation de la borne dans un délai de trois semaines. De son côté, le fabricant français DBT a conclu un partenariat avec Nissan pour l'installation d'un réseau européen de bornes de recharge rapide : 400 unités dans 16 pays d'ici à juin 2012, puis plusieurs milliers à l'horizon 2015. TB

IANESCO

Christophe Gandon est le nouveau directeur de l'Institut d'analyses et d'essais en chimie de l'ouest (Ianesco), laboratoire spécialisé dans l'environnement à Poitiers. Âgé de 44 ans, Christophe Gandon est ingénieur de l'École des hauts polymères et titulaire d'un doctorat de physique. Depuis 2008, il travaillait pour le groupe Oropi, successivement comme directeur d'usines, puis comme directeur technique.

GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Hervé Martel a été nommé président du directoire du Grand port maritime du Havre. Âgé de 46 ans, cet ingénieur en chef des ponts et chaussées, titulaire d'un DEA en économie des transports et d'un mastère en management public, était directeur général de Ports de Paris depuis septembre 2009.

DUNKERQUE PORT

Christine Cabau Woehrel, 48 ans, vient d'être nommée présidente du directoire de Dunkerque-Port. Elle arrive à Dunkerque-Port avec une longue expérience dans le domaine du transport maritime, acquise à partir de 1987 au sein du groupe CMA-CGM.

FNE

Bruno Genty a été reconduit à la présidence de la fédération France Nature Environnement à l'occasion de son assemblée générale.

Environnement Magazine Cleantech

38, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél.: 01 53 45 96 52 - Fax: 01 53 45 89 11

Directeur de la publication: Charles-Henry Dubail,

Directeur délégué: Christoph Haushofer

Rédactrice en chef: Dominique Bomstein,

Rédactrice en chef adjointe: Albane Canto,

Chef de rubrique: Thomas Blossville

t.blossville@victoires-editions.fr

Ont collaboré à ce n°: Morgan Boëdec, Jérôme Chasnier, Julien Dupain, Carole Lembezat

Rédacteur graphiste: Jacques-Jean Bidot

Abonnement 40 n° et l'accès illimité aux archives

d'Environnement Magazine Cleantech - Tarif 1 an :

960 € TTC (TVA 2,10 %) - vente@victoires-editions.fr

Commission paritaire: 0313 T81227 - ISSN: 2116-2980

Dépôt légal à parution - Impression: Dupliprint, 95330

Domont - © Environnement Magazine Cleantech, toutes

reproductions interdites - RCS Paris B342731247

COCOON Preprint

Imprimé sur Cocoon Preprint,
papier 100% recyclé certifié FSC.



INTERVIEW

Isabelle Czernichowski,
présidente de CO₂ GeoNet

www.co2geonet.com



« Une référence scientifique dans le stockage de CO₂ »

Responsable au BRGM de l'unité « Valorisation des aquifères profonds », Isabelle Czernichowski préside aussi CO₂ GeoNet. Cette association a organisé du 17 au 19 avril son forum annuel. Avec un objectif : fédérer la recherche européenne sur le stockage géologique de CO₂.

Quel est l'état des connaissances sur le stockage de CO₂ ?

Les capacités du sous-sol européen sont estimées à quelques centaines d'années d'émissions. Mais ces calculs restent assez théoriques. Le sous-sol profond – au-delà de 800 mètres – est encore très méconnu. Des modélisations sont nécessaires pour savoir dans quelle quantité, en combien de temps et avec combien de puits le CO₂ peut être injecté. Il faut s'assurer de la sûreté du stockage en termes de rejets locaux. Des outils de surveillance et des solutions en cas de problème sont aussi à développer. Or, au niveau géologique, chaque site est spécifique.

Cette diversité disperse-t-elle la recherche ?

Le forum CO₂ GeoNet a été l'occasion de présenter tous les projets financés par l'Union européenne et des collaborations internationales. Nous cherchons à développer un réseau pour atteindre une masse critique de chercheurs pluridisciplinaires. L'association a été créée en 2008 avec 13 instituts, dont les français BRGM et IFPEN, issus de 7 pays : Danemark, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni et France. Mais depuis, les travaux se sont multipliés en Europe de l'Est et du Sud. Il nous a paru indispensable de créer une entité

scientifique plus représentative de l'Europe. Le projet CGS Europe vise d'ici à fin 2013 à créer un consortium paneuropéen pérenne. Il comprend déjà 34 instituts issus de 28 pays.

Comment fédérer les avancées scientifiques ?

Nous voulons être un organisme scientifique de référence sur le stockage géologique de CO₂. Pour cela, nous attachons beaucoup d'importance à acquérir tout le savoir sur ce thème, à développer et diffuser les connaissances. En mars, nous avons organisé en Pologne une « université de printemps », sur huit jours, réunissant une vingtaine de doctorants et post-doctorants de tout le continent. Nous sommes aussi en train de constituer une base de données qui sera accessible à tous, en ligne, à partir des rapports rendus publics. Par ailleurs, l'Union européenne passe au stade des démonstrateurs. En 2010, un appel à projets a été lancé et 13 dossiers ont été soumis, dont celui d'Arcelor Mittal en Lorraine. La sélection aura lieu en fin d'année. L'injection dans le sous-sol n'aura pas lieu avant 2015. Les retours d'expériences seront pour 2020. Ensuite, nous espérons que la technologie pourra se déployer. Tout dépendra des coûts et du prix du carbone. TB

Le potentiel des centrales à gaz

Le groupe de réflexion britannique Green Alliance s'est penché sur le potentiel, en Europe, de la capture et du stockage de CO₂ issu des centrales à gaz. Selon une étude qu'il a récemment publiée, pour 60 % d'entre elles en 2030, la possibilité de captage n'aura pas été validée ou il y aura des difficultés d'accès à un site de stockage. Il alerte sur les risques de bâtir aujourd'hui des centrales sur des sites qui seront incompatibles avec le stockage. En 2030, le parc européen de centrales à gaz susceptibles d'être couplées au stockage atteindrait 50 à 100 GW, selon Green Alliance. Les cinq plus grandes économies du continent (Allemagne, France, Italie, Espagne et Royaume-Uni) présenteraient le plus grand potentiel. TB

www.green-alliance.org.uk